

Le deux avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Résultats des votes : pour 11 contre 0 abstention 0

Présents : Franck PACCARD, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Laurence MALFROID, Laurent GEVAUX, Vincent PASQUIER, Clotilde NANDRIN, Isabelle TETART, Matthieu BATAILLE, Lucile DOCHE, François THABUIS.

Absents (excusés) :

Matthieu BATAILLE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des délégués de la commune auprès de l'Association Foncière Pastorale du Mont Charvin (AFP). DEL_2026_036

Vu les statuts de l'Association Foncière Pastorale du Mont Charvin précisant la répartition du nombre de délégués ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les représentants de la commune au sein de l'Association Foncière Pastorale du Mont Charvin ;

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune ;

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les représentants de la commune auprès de l'Association Foncière Pastorale du Mont Charvin comme suit :

- **Délégué titulaire** : Monsieur **François THABUIS**, conseiller municipal
- **Délégué suppléant** : Monsieur **Morgan DIAZ**, conseiller municipal suppléant

La présente désignation est valable pour la durée du mandat municipal.

Fait et délibéré à Le Bouchet Mont-Charvin

Le deux avril deux mille vingt-six.

Le Maire,

Franck PACCARD

Le secrétaire de séance,
Matthieu BATAILLE

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le

- de sa publication le

Le Maire,

Franck PACCARD